

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'aurais une dernière question supplémentaire à poser à ce sujet. Étant donné que la très grande majorité de ces jeunes désirent travailler, et étant donné le pourcentage des sans-travail parmi les jeunes de 14 à 20 ans, le ministre nous dirait-il si le gouvernement et les comités—au nom desquels il peut parler—songent à des programmes permanents, pour faire suite aux programmes d'initiatives locales et de Perspectives-Jeunesse, qui assureront une formation constante et de véritables emplois aux jeunes?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore étudié le rapport à fond. Le programme d'initiatives locales et de celui de Perspectives-Jeunesse ont fait un grand pas dans cette voie. La question de les faire suivre de programmes permanents exigerait des pourparlers avec les provinces. Un domaine important qu'il y aurait lieu d'examiner, je pense, lorsque l'on songe à des rouages permanents, serait celui d'une plus grande accessibilité pour les provinces aux dispositions du Régime d'assistance publique du Canada. J'ai déjà mentionné un domaine, l'adaptation au travail. Celle-ci pourrait être d'un grand secours lorsqu'il s'agit d'occuper les jeunes.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE— L'UTILISATION À L'AVANTAGE DE LA JEUNESSE EN GÉNÉRAL

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question supplémentaire au secrétaire d'État. Étant donné que, selon le rapport dont a fait mention le député de York-Sud, l'accroissement du nombre des Canadiens âgés de 16 à 24 ans est tel qu'il nous est impossible de leur assurer des emplois, le ministre nous dirait-il quelles mesures il entend prendre, dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, pour répondre à de tels besoins à l'avenir?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, le budget du programme a été augmenté à deux reprises entre l'an dernier et cette année. Le gouvernement devra voir si ce programme doit être repris l'été prochain, mais il y a également, et j'en ai déjà fait part à la Chambre, d'autres programmes d'emplois pour la jeunesse en général, et non pas seulement pour les étudiants, qui sont à l'étude au sein du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, ainsi que du secrétariat d'État, et dont nous ferons état en temps et lieu.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT SUBVENTIONNE LES AUBERGES DES JEUNES

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Relativement aux jeunes qui préfèrent vivre en parasites, au lieu de se chercher un emploi, et qui, comme j'en ai vu à Regina, occupent présentement ce que nous appelons en anglais des «Hostels», ce qui se traduirait en français par «auberges de jeunes», est-ce que le gouvernement fédéral leur fournit des subventions pour leur entretien, qu'il s'agisse de Regina ou d'autres villes canadiennes?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, le fait est qu'il existe un certain nombre d'auberges qui sont mises sur pied par des organismes privés. Elles sont subventionnées par le gouvernement fédéral et

le secrétariat d'État, dans son programme d'activités estivales, quand elles se conforment à certains critères.

Cependant, pour ce qui est de l'allusion de l'honorable député à l'effet que des jeunes se tiendraient dans des auberges pendant de longues périodes, à ne rien faire, je dois dire qu'il ne s'agirait pas alors d'une auberge financée par le gouvernement fédéral, puisque le maximum de temps que les jeunes sont autorisés à y passer se limite à deux jours.

* * *

LES SPORTS

LES RÉCIPENDIAIRES DES BOURSES SPORT CANADA

[Traduction]

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question connexe au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Quand le ministre annoncera-t-il les noms des 500 récipiendaires des bourses Sport Canada, étant donné qu'au moins 1,000 des 3,200 candidats ne savent pas encore ce qu'ils feront cet été?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, vers la fin de la semaine dernière—je risque de me tromper quant au jour précis—on a envoyé des lettres à tous les heureux candidats, comme on a aussi émis un communiqué officiel pour les annoncer. Le communiqué n'a peut-être pas été envoyé avant aujourd'hui, mais les lettres aux candidats sont sûrement dans le courrier.

M. l'Orateur: La présidence accordera d'abord la parole au député de Greenwood pour une dernière question supplémentaire à ce sujet, pour ensuite la donner au député de Témiscamingue.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ALLÉGATION D'ANNONCES TROMPEUSES À L'INTENTION DES POSTULANTS POSSIBLES

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question devrait, je crois, s'adresser au secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle découle du rapport intitulé «Riverdale», qui est, je crois, celui que le député de York-Sud a mentionné, et qui est publié par le ministre du Travail. Le gouvernement a-t-il vu l'allégation contenue dans ce rapport que des annonces trompeuses et une campagne de vente mal dirigée et malhonnête servent encore à attirer des immigrants au Canada? Le ministre voudrait-il examiner cette partie du rapport et prendre les dispositions nécessaires pour mettre un terme à ces abus?

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous n'effectuons actuellement aucune campagne de publicité de ce genre à l'étranger, et il ne s'en fait plus depuis assez longtemps. Un rapport reçu par notre direction de la recherche montre que sur 3,500 immigrants qui sont arrivés en 1969 et qui ont été interviewés dernièrement, seulement 4 p. 100 de ceux qui avaient été conseillés à l'étranger ont déclaré par la suite que ces conseils étaient inexacts d'une façon ou d'une autre. En outre,